



## Règlement Particulier du tournoi « Marly Bad Night 1 »

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFbAD).

### Article 1 : Généralités

1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro [...] et sous le nom « Marly Bad Night 1 ». Numéro de dossier 2505926.

Il se déroulera le 9 juin 2026 à la Salle des Sports, rue Marcel Petit, Marly-la-Ville, sur 5 terrains.

1.2 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFbAD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.

1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFbAD et doit être en possession de sa licence compétition.

1.4 La Juge-Arbitre de la compétition est Julien PUIGRENIER. Ses décisions sont sans appel. La Juge-Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2. Le GEO de la compétition est Thomas Mesquida.

### Article 2 : Tableaux et séries

2.1 Le « Marly Bad Night 1 » est un tournoi national senior. Cependant, les joueurs des catégories : minime, cadet, junior et vétéran sont autorisés à s'inscrire dans les tableaux seniors.

2.2 Les classements proposés vont de R5 à NC.

2.3 La constitution des tableaux se fera en fonction du classement du joueur le plus haut classé de la paire, le nombre de séries dépendra du nombre d'inscrits.

2.4 Les tableaux MX auront tous lieu en intégralité le mardi soir entre 19h00 et 23h00.

2.5 Tous les tableaux se jouent en poule unique de 4.

2.6 En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux.

2.7 En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner ou supprimer des tableaux.

### Article 3 : Inscriptions

3.1 Les inscriptions ouvriront le 9 avril 2026 à 8h00. La date limite d'inscription est fixée au 9 mai 2026 à 23h59. Les classements et CPPH seront arrêtés à cette date pour la confection des tableaux et la validation de l'inscription des joueurs dans chaque tableau. Les joueurs devront être licenciés à la FFBaD au plus tard à cette date.

3.2 Le tournoi pourra accueillir jusqu'à 40 participants. Une liste d'attente ainsi que la confirmation des inscriptions seront publiées à partir du 10 mai 2026.

3.3 La date du tirage au sort est fixée au mardi 26 mai 2026. Le CPPH sera mis à jour à cette date pour la détermination des têtes de séries.

3.4 L'inscription et le paiement sont à effectuer directement via Badnet ou eBad (le paiement par carte est assorti d'une commission bancaire, perçue par Badnet et acquise même en cas d'annulation de votre participation ou de non-participation quelle que soit la raison). Les frais d'inscription s'élèvent à 12€. Ces frais incluent la participation fédérale de 2 € due pour chaque inscrit.

3.5 La prise en compte des inscriptions se fait en mode Standard. Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée du paiement des frais d'engagement de chaque tableau.

3.6 Selon l'article 3.2.1.5 du Règlement Général des Compétitions (RGC), « Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être de plus de 1000 points supérieurs à celui du moins bien classé (règle du +1000) » ; si ce cas de figure est rencontré à l'issue de la période des inscriptions ou à la date du tirage au sort, alors le Comité d'organisation avertira puis retirera du tableau le ou les joueurs concernés. Le ou les joueurs écartés peuvent être « le joueur le mieux classé » comme « le joueur le moins bien classé ». Le choix du ou des joueurs à retirer sera dicté en fonction de critères organisationnels tel que : le remplissage du tableau, le nombre de joueurs concernés, l'existence ou non d'une liste d'attente etc... Ces critères sont laissés à l'appréciation du Comité d'Organisation en concertation avec le Juge-Arbitre.

3.7 Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le mardi de **18h30 à 23h**.

### Article 4 : Déroulement de la compétition

4.1 Le volant plume officiel désigné de la compétition est le Forza S5000. Il sera en vente sur place. Les volants nécessaires au déroulement des matchs sont à la charge des joueurs (partage équitable entre les joueurs).

#### 4.2 Arbitrage :

Juge-Arbitre (JA) désigné : Julien PUIGRENIER.

Mode d'arbitrage retenu : Auto-arbitrage.

4.3 Le temps de repos minimum entre 2 matchs est de 20 minutes minimum. Le temps de repos, valable pour tous les tableaux, débute dès la fin du match précédent et se termine au début du match suivant.

4.4 Prise de contact avec le terrain : les joueurs disposent de 4 minutes entre l'appel du match et le début de celui-ci pour tester les volants et effectuer le tirage au sort. Le test des volants s'effectue dès l'arrivée sur le terrain.

#### Article 5 : Forfaits

5.1 Tout joueur s'inscrivant au tournoi « Marly Bad Night 1 » doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.

5.3 Un joueur inscrit sur 2 tournois le même jour est passible de sanction s'il a bien reçu des confirmations de la prise en compte de son ou ses inscription(s) au plus tard le samedi 30 mai 2026 et n'a pas fait de démarche pour se désinscrire sur au moins sur l'un deux avant les tirages au sort.

5.4 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais.

- Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;
- Si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli. Une copie du justificatif doit également être envoyée à [Marlybad95@gmail.com](mailto:Marlybad95@gmail.com) ou présentée à l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

#### Article 6 : Photos et vidéos

Les joueuses et joueurs inscrits au tournoi acceptent d'être photographiés durant le tournoi. Leurs images pourront être publiées sur le site Internet du club de Marly Bad, sur la page Facebook et Instagram du club.

Si vous ne désirez pas apparaître sur ces sites, veuillez le faire savoir sur place soit au photographe, soit à l'organisateur du tournoi.

Si vous souhaitez filmer sur l'aire de jeu, vous devez obligatoirement avoir l'autorisation du Juge-Arbitre.

## Article 7 : Responsabilités

Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable présent dans la salle, qui devra obligatoirement signer la feuille de présence auprès du Juge arbitre à la table de marque.

Si ce n'est pas un parent, la personne responsable devra transmettre au Juge arbitre, un document signé des parents le désignant comme responsable de leur enfant sur la journée, voire sur les deux jours du tournoi s'il s'agit de la même personne.

En cas de vols, pertes, accidents ou incidents durant la compétition, le comité d'organisation décline toute responsabilité.

En cas de blessure, les secours seront assurés par les pompiers ou le Samu.

L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministre chargé des sports (extrait de l'article 10 du règlement Médical du Guide du Badminton).

Tout joueur qui quitte le gymnase le fait d'une manière consciente, sachant que dès qu'il a pointé il est considéré comme étant présent. Il devra être de retour dans la salle une heure quinze avant l'heure prévue de son prochain match. Toutefois, il est vivement conseillé d'aviser le juge arbitre de son départ du gymnase.

Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès des juge-arbitres, munie d'un justificatif écrit.

Le tournoi « Marly Bad Night 1 » se déroulera conformément aux directives sanitaires et gouvernementales en vigueur au moment du tournoi. Ces directives, qu'elles soient imposées par la mairie de Marly-la-Ville, la LIFB, la FFBD, les JA ou le comité d'organisation devront être scrupuleusement observées par les joueurs, les coachs, les bénévoles et les accompagnants.

